

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16^{ème}
Nom de site	PARC_DES_PRINCES	Numéro	22U3
Adresse du site	5-7, avenue du Général Sarraïl	Hauteur	R+2 (12 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/01/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	23/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/01/2021

Historique et contexte	Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 30° <2V/m - 150° <4V/m - 270° <3V/m 5G : 30° <2V/m - 150° <3V/m - 270° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	21,96 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 30°/150°/270° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les azimuts 30°/150°/270°
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



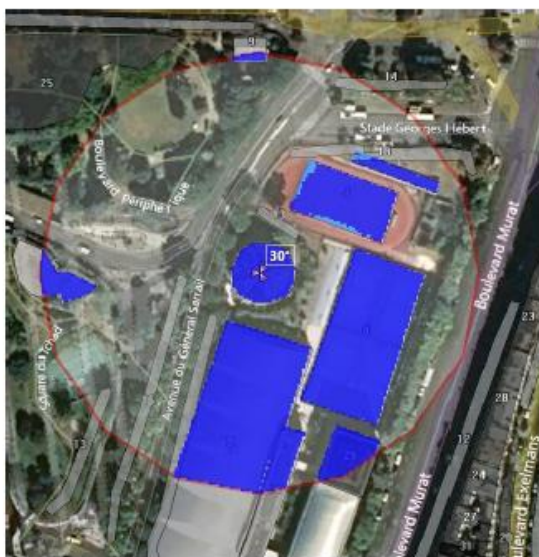
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	7.50	13.50	1.70

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

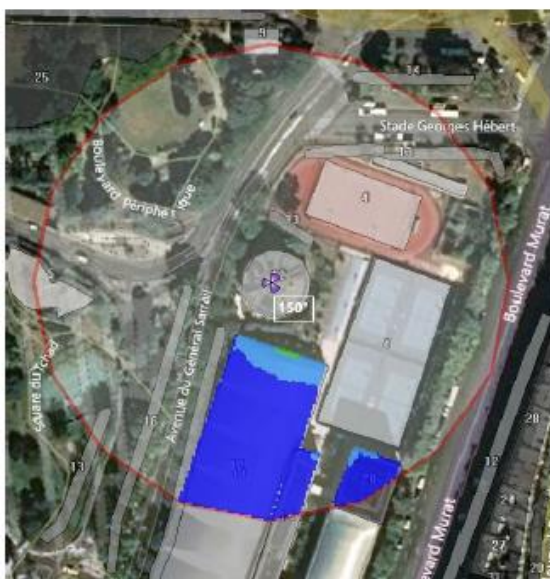
Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 30, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 1.70 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 11.10 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 11.10 m.



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 2 et 3	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	1.70	11.10	11.10

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 150°



Azimut 270°

